

## **RAPPORT DU JURY – SESSION 2025**

**CONCOURS :** Technicien-ne biologiste

**NOMBRE DE POSTES :**

6 POSTES (1 poste à l'Université de Poitiers, 1 poste à l'Université de La Rochelle , 2 postes à l'Université de Limoges, 2 poste à l'Univ de Nantes

**DATE ADMISSIBILITE :** 27/05/2025

**DATE ADMISSION :** 23/06/2025

**NOMBRE DE CANDIDATS /DOSSIERS :**

**Admissibilité :** 19

**Admission :** 10 (1 absent)

**COMPOSITION DU JURY :** Damien CHASSAING (président), Sophie TROUVE (Experte), Sandrine DIDELOT – membre Univ La Rochelle – Margaux GASCHET membre Univ Limoges, Estelle ROBERT, membre Univ Nantes

2 suppléants : Guillaume CHEMIN et Tony DURAND

**BILAN SUR LE RECRUTEMENT (profils et niveau des candidats, profils des postes à pourvoir...) :**

Epreuve d'admissibilité : étude des dossiers (coef 2)

Cette épreuve consiste dans le traitement de questions et la résolution de cas pratiques et exercices relevant de l'emploi type correspondant aux emplois à pourvoir. D'une durée de trois heures. Elle vise à vérifier si les candidats disposent des connaissances requises.

Le sujet proposé aux candidats s'appuie sur le programme des épreuves des concours externes de recrutement des personnels techniques de recherche et de formation de la BAP A. en s'appuyant également sur les fiches de postes proposer par les établissements affectataires :

- Biochimie des Protéines
- Immunologie
- Culture cellulaire
- Biologie cellulaire
- Biologie moléculaire
- Génétique
- Expérimentation animale murine
- Reconnaissance du matériel de laboratoire

- Hygiène et sécurité
- Bactériologie
- Chimie
- Culture générale

Lors de cette épreuve, dix-neuf candidats se sont présentés. Ils ont fait preuve d'une grande persévérance en restant jusqu'à la fin de l'épreuve, ce qui semble cohérent au regard du sujet proposé. Les résultats obtenus sont toutefois légèrement en deçà des attentes.

Au total, le jury a convoqué dix candidats pour l'épreuve d'admission.

On constate une parité homme/femme des candidats convoqués à l'épreuve d'admission de 60% pour les femmes pour 40% pour les hommes.

Epreuve d'admission : entretien de 25 mn avec le jury (coef 4) dont 5 mn de présentation

Sur les dix candidats convoqués à cette épreuve, neuf se sont effectivement présentés devant le jury. Dans l'ensemble, les candidats ont démontré une préparation adéquate à l'exercice. Cependant, il convient de souligner qu'au cours de l'entretien avec le jury, certains candidats, bien que disposant de connaissances théoriques, ne répondaient pas entièrement aux exigences spécifiques du métiers et des postes proposés par les trois académies.

Le jury recommande aux candidats de veiller à l'adéquation entre les compétences requises pour exercer les fonctions relevant des personnels techniques de l'enseignement supérieur et de la recherche, et celles qu'ils ont pu acquérir au cours de leur parcours professionnel.

Par ailleurs, il est vivement recommandé aux candidats de manifester un savoir-être irréprochable lors de leurs entretiens avec le jury.

Tous les postes mis au concours ont été pourvus. Le jury souhaite souligner que les candidats retenus sont d'abord intégrés en qualité de stagiaires. Cette période probatoire d'une durée d'un an constitue une étape fondamentale du processus de recrutement, puisqu'elle permet d'évaluer de manière approfondie et continue tant les compétences théoriques que les aptitudes professionnelles des candidats dans un contexte opérationnel. Ce temps d'observation est essentiel pour confirmer l'adéquation des candidats aux exigences du poste et à leur capacité à s'intégrer pleinement au sein des services de la fonction publique d'état.

On constate une parité homme femme des candidats reçus : de 55,6 % de femmes et 44,4% d'hommes.